

Cahiers du CRISES
Collection économie sociale

No ES9504

REPENSER LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET L'ÉCONOMIE

SOCIALE A LA FAVEUR DE LA CRISE DE L'EMPLOI ET DE LA CRISE DE

L'ÉTAT-PROVIDENCE

Par

Louis Favreau,

sociologue et professeur au département de travail social de l'UQAH

et

Benoît Lévesque,

professeur au département de sociologie de l'UQAM

septembre 1995

TABLE DES MATIÈRES

Projet#1

Crise de l'emploi et de ('Etat-providence; développement communautaire et initiatives de la nouvelle économie sociale.....	2
1. Description détaillée du projet de recherche en cours.....	2
2. Contenu et contexte disciplinaire du projet.....	3
2.2. Originalité du projet et contribution escomptée à l'avancement du savoir.....	6
2.3. Approche théorique et cadre conceptuel auquel le projet fait appel.....	7
2.4. Stratégie de recherche/volets/méthodologie.....	8

Projet #2

Fonds locaux et régionaux de développement et revitalisation des régions et des communautés locales en difficulté.....	11
1. Le projet: sa problématique générale.....	11
2. Le projet: ses hypothèses.....	12
3. Le projet: ses objectifs opérationnels et sa méthodologie.....	15
Bibliographie sur le thème	
<i>Développement communautaire, économie sociale, emploi et citoyenneté</i>	18
Bibliographie sur le thème	
<i>Les fonds de développement et la revitalisation économique et sociale</i>	23

Introduction

Le présent cahier veut introduire l'économie sociale d'aujourd'hui à l'ensemble des membres du CRISES de même qu'aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les travaux sur l'économie sociale. Il vise à cerner l'essentiel du travail actuel et projeté de l'équipe Economie sociale du CRISES. Ces travaux sont centrés sur les questions suivantes:

En premier lieu, comment le **développement communautaire**, en tant que stratégie d'intervention, **et l'économie sociale**, comme levier d'activités économiques socialement utiles, répondent-ils à la crise de **l'emploi** et à la crise de **l'Etat-providence**?

En deuxième lieu, quel rôle ce «troisième secteur» joue-t-il (et est-il appelé à jouer) quand une bonne partie **des tensions de notre société** en vient à se situer **à la frontière** des entreprises et qu'une **partie significative de la population** en vient à vivre comme **expérience centrale le non-travail ou le travail précaire**?

Ces questions-clés nous ont conduits à élaborer deux projets de recherche qui s'emboîtent l'un dans l'autre: 1) le premier portant sur les initiatives de développement économique communautaire émergentes (une génération: 1985-1995) et le support des grandes institutions de l'économie sociale (mouvement Desjardins notamment) à ces initiatives dans le contexte de l'appauvrissement des communautés locales et d'une remontée du développement communautaire; 2) le second portant sur les fonds de développement et leur contribution à la revitalisation des régions et des communautés locales en difficulté¹.

Dans un cahier complémentaire à celui-ci², nous esquissons une **problématique** plus élaborée

1) en campant les enjeux actuels du mouvement associatif du point de vue de l'économie sociale;

2) en resituant l'ensemble des initiatives de développement économique communautaire dans leurs rapports aux collectivités locales et aux politiques publiques d'insertion sociale.

¹ Suite aux journées-bilan du Lac Beauport, une troisième projet pourrait se dessiner: celui d'étudier les expériences d'économie sociale qui ont souvent deux générations d'existence, notamment les coopératives de travail et les coopératives d'habitation. En quoi cette économie sociale faiblement instituée participe-t-elle d'un renouvellement des réponses à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence?

² Favreau L. (1995), *Repenser le mouvement communautaire dans une perspective d'économie solidaire*, cahier du CRISES, 35 pages.

**Projet#1 Crise de l'emploi et de l'Etat-providence: développement
communautaire et initiatives de la nouvelle économie sociale³**

Description détaillée du projet de recherche en cours.

1. Objectifs.

Notre projet de recherche poursuit les deux objectifs suivants:

1.1. Faire l'analyse systématique des initiatives entrepreneuriales de la nouvelle économie sociale⁴ en prenant en compte les deux dimensions suivantes: 1) la dimension régionale et 2) la dimension du rapport au milieu (communautés locales) d'où elles émergent. Ces initiatives seront étudiées dans trois types de régions: une région périphérique (le Bas-du Fleuve); une région intermédiaire (l'Outaouais); deux grands centres urbains (Montréal et Québec). Elles seront également étudiées en cernant l'interaction (la «synergie») qu'elles ont avec des communautés locales (quartiers de ville, localités rurales...)

1.2. Faire l'analyse systématique de l'appui du milieu à ces initiatives entrepreneuriales nouvelles autour de deux volets: 1) les partenaires locaux tels que les organismes communautaires, les institutions financières coopératives (Desjardins), les syndicats, les municipalités et les institutions locales de caractère socio-communautaire (CLSC); 2) les politiques publiques, à caractère local, d'insertion sociale par l'économique: a) celles du gouvernement fédéral (programme de soutien aux développements des collectivités locales (PDG) initié par le MEIC); b) celles du gouvernement du Québec en matière de formation territorialisée de la main d'oeuvre (la SQDM) et de la sécurité du revenu (programmes dits d'«employabilité»).

3 Recherche sous la direction de Louis Favreau (UQAH) et Benoît Lévesque (UQAM) avec la participation de Yvan Comeau (U. Laval), Marie-Claire Malo (HEC), Carol Saucier (UQAR) et Yves Vaillancourt (UQAM). La recherche est subventionnée par le CRSH pour la période 1995-1998.

⁴ Pour nous, il s'agit de l'ensemble des activités économiques d'animation, de formation, de production et de développement local qui accordent priorité à l'«utilité sociale» des biens et services fournis (sans pour autant sous-estimer la dimension «rentabilité»). Nous préférons en outre l'expression «initiative économique» à celle d'«entreprise» qui peut être trop restrictive. Par exemple une agence de développement local (une corporation de développement communautaire) n'est pas une entreprise au sens traditionnel de ce terme mais participe de la dynamique de développement économique d'un milieu donné. Ces initiatives sont aujourd'hui de caractère associatif (plutôt que coopératif) et faiblement instituées.

2. Contenu et contexte disciplinaire du projet

2.1. Problématique de base du projet et positionnement de la recherche dans ce domaine.

Le développement communautaire comme champ de recherche a opéré un renouveau important avec la fin des années 80. Ce champ de recherche s'est orienté de plus en plus vers l'étude des nouvelles pratiques sociales qui débouchent sur l'«économique». C'est notamment le cas des études urbaines et de la géographie (Lemelin et Morin, 1989 et 1991; Hamel, 1991; Gagnon et Klein, 1991; Klein et Gagnon, 1989), du travail social (Matthieu, Bourque et Vaillancourt, 1988; Favreau, 1989; Mercier, 1990; Lachapelle, 1990; Doucet et Favreau, 1991; Favreau et Hurtubise, 1993), de la sociologie et de l'économie (Fontan, 1990; Lévesque, Joyal et Chouinard, 1989; Joyal, 1987). Ces études s'inscrivent dans le cadre général du renouvellement des pratiques sociales (Vaillancourt, 1993) et rejoint une tendance internationale des chercheurs de plusieurs disciplines tant en Europe (Ion, 1990; Wuhl, 1991; Bouillaguet et Guitton, 1990; Lavelle, 1994 et 1992; Jacquier, 1991 et 1992; Pecqueur, 1990; Dommergues, 1988) qu'aux Etats-Unis/Canada (Perry, 1987; Swack, 1987; Vidai, 1992; Rock, 1992; Bendick et Egan, 1991; Gunn & Gunn, 1991; Newman et Lyon, 1986; Campfens, 1983) ou en Amérique latine (Razeto, 1990). Il existe donc une importante littérature sur le **virage «économique»** du développement communautaire, sur le rapport entre le travail et l'exclusion sociale, sur le rapport entre l'emploi et le développement local de même que sur les **partenariats** que ce virage implique. Mais, pour ce qui est du Québec, on peut noter l'absence d'un profil national et peu d'études de cas contrastés pouvant couvrir l'ensemble des pratiques entrepreneuriales et de support à ces initiatives que cet objet de recherche induit: organismes communautaires de formation et d'intégration à l'emploi («employabilité»), entreprises d'insertion sociale, entreprises communautaires, comités régionaux de relance de l'économie et de l'emploi, fonds locaux et communautaires de développement, corporations de développement économique communautaire (CDEC), forums régionaux pour l'emploi...

Ce nouvel horizon de recherche est attribuable en bonne partie à la percée au cours des années 80 d'initiatives de développement économique communautaire dans les milieux urbains et les grands centres comme Montréal et Québec, donc d'une pénétration hors des régions périphériques où ces initiatives avaient pris corps il y a deux décennies (Lévesque, 1979; Gagnon, 1988). En fait, l'intérêt renouvelé pour ce champ d'étude est principalement attribuable à la **mise en oeuvre de nouvelles réponses à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence et aux**

répercussions de cette double crise au sein des communautés locales, des régions et des mouvements sociaux (Favreau, 1995 b).

Avec l'intensité et la durée de cycles successifs de récession, avec la restructuration mondiale de l'économie, le problème de l'emploi et de l'intégration sociale des exclus est devenu un enjeu majeur de société (Perret et Roustang, 1993). Les coûts sociaux du chômage apparaissent de plus en plus élevés et on assiste à un affaiblissement significatif de la cohésion sociale et de la citoyenneté active (Boyte, 1992) notamment chez des groupes sociaux comme les jeunes ou au sein de communautés en déclin (quartiers de ville ou des communautés rurales).

Face à l'ampleur et à la gravité de la situation, les pouvoirs publics et les mouvements sociaux ont été contraints de réviser leurs politiques à l'égard de ces initiatives entrepreneuriales dont une bonne partie s'inscrit dans la nouvelle économie sociale. De fait, ces initiatives participent de cette nouvelle économie sociale dans la mesure même où, sans sous-estimer la **rentabilité**, elles se caractérisent par la priorité qu'elles accordent à **l'utilité sociale** de leurs activités économiques (Vienney, 1994) tout en souscrivant aujourd'hui plus qu'hier à une **dynamique territorialisée** de développement (Eme, 1990; Dommergues, 1988).

Si on fait globalement l'examen du problème de l'emploi, de l'insertion sociale et du développement local à partir des principaux acteurs en cause dans cet enjeu, on peut faire les hypothèses suivantes:

1) la modernisation des **grandes entreprises** entraîne aujourd'hui une réduction substantielle et durable de l'emploi (cas de l'aluminerie, cas du secteur des pâtes et papiers, cas du secteur de l'automobile...). Les rapports entreprises-milieu ne sont alors plus les mêmes, car les grandes entreprises, productrices d'exclusion et de plus en plus conscientes de l'être, sont à la recherche de solutions nouvelles sur le territoire de leurs opérations avec des partenaires du secteur public et du secteur communautaire;

2) les politiques traditionnelles des pouvoirs publics face aux problèmes de l'emploi et du développement local/régional sont en porte-à-faux dans le contexte actuel de restructuration mondiale de l'économie et de crise des dépenses publiques. Les pouvoirs publics cherchent alors à intervenir de façon plus localisée (quartiers des villes, régions...) par des programmes de soutien au développement des collectivités locales (SADC et CDEC par exemple). Le Québec n'est pas un cas unique puisqu'on retrouve de telles politiques ailleurs dans le monde, en France par exemple avec le *développement social de quartiers* (Dubet et Lapeyronnie, 1992; Ion, 1990) ou aux Etats-Unis avec les *Community Development Corporations* (Vidai, 1992) etc...

3) les **mouvements sociaux** (syndical et communautaire notamment) requestionnent leurs stratégies d'intervention, hier encore quasi-exclusivement revendicatrices, pour s'inscrire dans ('«économique» sur une base prépositionnelle de développement (Fournier, 1991; Boucher et Favreau, 1993) et s'insérer dans des démarches partenariales souvent inédites avec le secteur privé et les pouvoirs publics (Lévesque et Mager, 1991; Gagnon et Klein, 1992);

4) les **communautés locales** se sentent menacées dans leur cohésion sociale par l'augmentation de la pauvreté (Favreau, 1995 a; Laferrière, 1992; CAS, ,1989, 1991, 1992) et par l'anomie et des violences de tout ordre. Elles tentent de se recomposer socialement en travaillant à la mise sur pied d'entreprises de proximité issues de la concertation entre acteurs locaux (Gagnon et Klein, 1992; Laville, 1992) et par la mise en oeuvre de projets de revitalisation économique et sociale (Favreau et Klein, 1995; Jacquier, 1991).

Bref, dans un tel contexte, on assiste à une remise en question des formes traditionnelles d'intervention de l'Etat (programmes sectoriels, par populations-cibles...) et de celles des mouvements sociaux. Des initiatives de développement communautaire émergent et se distinguent de celles de la période antérieure (1970-1985) à la fois par leur diversité et par une accentuation de leur caractère économique, de leur caractère territorialisé et de leur caractère intégré (nouveau lien entre ('«économique» et le «social»).

Ces nouvelles initiatives d'économie sociale seront examinées à partir des trois volets d'analyse suivants: 1) les promoteurs et leurs projets; 2) les formes de concertation et de partenariat en voie d'émerger au plan institutionnel; 3) les modes de gestion de ces nouvelles entreprises. Sur ces trois registres les questions qui se posent sont les suivantes:

-Au plan des **rappports sociaux**: les promoteurs de ces nouveaux projets d'entreprises d'économie sociale favorisent-ils une recomposition du tissu social (avec des effets structurants)? Stimulent-ils une requalification professionnelle des populations résidentes et, finalement, permettent-ils un certain contrôle du développement par celles-ci ou au contraire sont-ils seulement intégrés dans un système de rapports de sous-traitance avec le secteur privé et l'Etat?

-Au plan **institutionnel**: l'environnement de support du milieu et celui des pouvoirs publics (programmes de formation de la main d'oeuvre ou de soutien au développement des collectivités locales) est-il en voie de faire naître de nouveaux dispositifs relativement autonomes d'insertion et de développement, voire de nouvelles politiques, ou un «tiers secteur» instrumentalisé par les pouvoirs publics? Ces dispositifs sont-ils générateurs de nouveaux partenariats?

-Au plan **organisationnel**: les modes de gestion spécifiques générés par ces entreprises parviennent-ils à concilier les impératifs de la rentabilité et ceux qui se rattachent à son caractère associatif?

Bref, l'ensemble de ce projet cherche à découvrir si ces initiatives sont effectivement capables de concilier l'utilité sociale de leurs activités avec la rentabilité économique, l'auto-insertion des personnes exclues ou l'hétéro-insertion à l'intérieur d'un second marché du travail. En d'autres termes, la nouvelle économie sociale est-elle appelée à jouer, notamment au plan local et régional, un rôle quasi-exclusivement palliatif ou est-elle en voie de renouveler les pratiques socio-économiques des principaux acteurs concernés dans une perspective de démocratisation?

2.2. Originalité du projet et contribution escomptée à l'avancement du savoir.

Peu de recherches ont tenté jusqu'à maintenant de faire l'examen d'ensemble de ces initiatives (organismes communautaires de formation et d'intégration à l'emploi, entreprises d'insertion sociale, entreprises communautaires, CDC et CDEC, fonds d'investissement syndicaux et communautaires...) dans un cadre comparatif inter-régional et dans un cadre d'analyse lié au nouvel espace que le «tiers secteur» est en voie d'occuper aujourd'hui dans le développement par rapport aux entreprises du secteur privé et à celles du secteur public.

L'originalité de ce projet tient à l'examen de l'émergence et de l'évolution de cette économie sociale en voie de formation relativement au problème de l'emploi, de l'exclusion sociale, de la spécialisation sociale de l'espace urbain et de la crise des finances publiques. **Trois scénarios de développement** sont présents: 1) dans le cadre d'une économie néo-libérale forte, ce «tiers secteur» risque d'être ravalé au rang de simple palliatif; 2) dans le cadre d'une économie où l'intervention étatique est relativement forte, le «tiers secteur» est un complément aux politiques sociales traditionnelles; 3) dans le cadre d'une économie et d'une société qui se redéfinit dans la durée, le «tiers secteur» devient l'artisan d'une économie solidaire avec un fort potentiel de renouvellement des rapports entre («économique» et le «social» et de la démocratie, notamment au niveau du renforcement des communautés locales et des régions?

La perspective sous-jacente à cette analyse est donc de mieux cerner la dynamique socio-économique du «tiers-secteur» au sein des communautés locales et des régions du Québec et plus généralement des réponses qu'il offre face à l'éclatement de la société salariale (Lévesque, 1995) et à la «vulnérabilité de masse» d'aujourd'hui (Castel, 1995).

Plus concrètement, la pertinence de ce projet de recherche provient de ce qu'il veut faire l'examen des conditions d'émergence, de réussite et d'expansion de ces initiatives d'économie sociale dans

des communautés locales et dans des régions structurellement différentes (rurales, semi-urbaines, urbaines). Cet examen permet d'étudier trois choses:

1) du côté des initiatives entrepreneuriales d'économie sociale: nous examinerons les conditions d'émergence de ce type d'entreprises et nous caractériserons ces initiatives socio-économiques de création locale d'emplois, de formation territorialisée de la main-d'oeuvre et d'implication des salariés dans la gestion de celles-ci. Des éléments tels le potentiel des promoteurs, la densité du tissu associatif etc....seront étudiés.

2) du côté des dispositifs de support au développement de ces initiatives: nous analyserons les formes de partenariat qui naissent autour de l'enjeu de l'emploi et de la cohésion sociale; nous cernerons aussi les premiers pas de l'institutionnalisation de nouveaux rapports entre acteurs traditionnellement opposés en matière de formation de la main-d'oeuvre et de développement local (syndicats et entreprises, organismes communautaires et municipalités). L'implication des caisses populaires, celle des syndicats, des municipalités, des CLSC etc... seront examinées.

3) finalement, nous voulons faire le point sur les conditions «optimales» de mise en oeuvre de ces initiatives d'économie sociale dans des communautés et des régions en dégagant les caractéristiques les plus intéressantes de même que le type de politiques publiques qui les favorise le plus.

2.3. Approche théorique et cadre conceptuel auquel le projet fait appel.

Notre projet de recherche s'inscrit dans le cadre général des analyses de la crise du fordisme et du providentialisme (Bélanger et Lévesque, 1992) et des «nouveaux compromis sociaux» auxquels cette crise donne lieu (Lévesque et Mager, 1992). Mais il fait aussi appel à des théories plus spécifiques se rapportant au rôle du tiers secteur à partir des notions d'«économie solidaire» (Laville, 1992 et 1994) et d'«économie sociale» (Defourny et Monzon Campos, 1992), notions qui rejoignent la réflexion portée par le vieux courant de recherche et d'intervention de la revue *Économie et Humanisme* et de la *revue des Études coopératives, mutualistes et associatives* en France (Chomel, 1992; Bertolini, 1982).

Pour beaucoup, l'économie sociale a été identifiée à une de ses composantes: les coopératives. Aujourd'hui, plusieurs se demandent si son renouvellement ne passe pas plutôt par sa composante associative, notamment par des «entreprises d'insertion», des «services de proximité», des projets de développement local etc.

Selon Vienney, les initiatives de l'économie sociale, anciennes et nouvelles, sont en effet des initiatives d'un type particulier 1) par ses acteurs : des exclus qui améliorent leur sort par la création d'entreprises; 2) par ses règles: une gestion associative cherchant à ré-articuler les exigences du «social» et de l'«économique»; 3) par ces activités: des entreprises à faible intensité de capital...Après les coopératives, ces nouvelles organisations expérimentent à leur tour les exigences liées à la poursuite d'objectifs sociaux dans le cadre des défis propres à l'économie de marché. De son côté, Laville avance 1) que ces initiatives, notamment les services de proximité, se caractérisent par l'implication des usagers dans la conception et le fonctionnement de ces services; 2) qu'elles se caractérisent par l'hybridation entre différents types de ressources (marchandes, non marchandes et non monétaires). L'originalité de ces services tiendrait alors à «l'articulation durable entre réciprocité, marché et redistribution qu'ils cherchent à réaliser au sein d'unités microéconomiques». Plus largement, l'économie solidaire ouvrirait potentiellement un autre horizon de changement social que la seule inflexion née-libérale ou le réformisme social démocrate (Laville, 1992: 184 et ss.).

En dernière instance, grâce au groupe de travail sur les associations du CIRIEC international⁵, notre recherche pourra être mise en relation avec des recherches menées dans d'autres pays et ayant le même objet. Il sera alors possible de comparer avec des pays comme la France, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni etc...Et davantage à même de pousser plus loin ces nouvelles entrées théoriques.

2.4. Stratégie de recherche/volets/méthodologie.

Le projet de recherche fait appel à trois stratégies de collecte de données: 1) des sources documentaires; 2) des entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs-clefs et 3) de l'observation directe. Réparti sur trois années, notre travail consiste à étudier une vingtaine (20) entreprises de la nouvelle économie sociale dans des communautés locales en difficulté de trois régions (à Montréal, à Québec, dans le Bas du Fleuve et dans l'Outaouais). Nous y réaliserons une trentaine (30) d'entrevues et une vingtaine (20) d'observations directes. Nous ferons également l'analyse des protocoles, ententes et programmes à l'intérieur desquels fonctionnent ces initiatives entrepreneuriales. La période étudiée couvre les dix dernières années (1985-1995).

⁵ Le chercheur principal, Louis Favreau, participe à un groupe de travail sous les auspices du CIRIEC international. Le projet de recherche est intitulé *Les réponses des associations aux crises de l'emploi et de l'Etat-providence*. Une vingtaine de chercheurs de dix pays, principalement d'Europe, y sont représentés et y travaillent dans le cadre d'une planification stratégique de trois ans (1994-1997). Yves Vaillancourt, chercheur associé au CRISES, y participe également depuis 1995.

Les axes méthodologiques de travail seront les suivants:

1) Etude descriptive de la crise des communautés locales en difficulté choisies (6).

Une fois le portrait social et économique de base complété⁶, l'on y procédera à des entrevues sur a) la vie associative des communautés; b) les difficultés qu'affrontent les communautés et leur économie locale; c) le potentiel des communautés sous l'angle de la revitalisation économique et sociale.

2) Etude de cas d'entreprises d'économie sociale dans les communautés et les régions du Québec choisies (20 cas).

Une fois terminé l'inventaire des entreprises, nous en sélectionnerons une vingtaine: a) entreprises d'économie sociale soutenues par les CDC et les SADC; b) entreprises d'économie sociale soutenues par les CDEC; c) entreprises d'économie sociale soutenues par des fonds locaux et régionaux et/ou de développement (Desjardins, fonds de solidarité de la FTQ...). 150 initiatives ont été répertoriées pendant l'année 1993-1994. Nous sommes à compléter la liste.

3) Etude des pratiques de soutien du milieu à ces entreprises et étude des politiques publiques de soutien aux collectivités locales.

Nous étudierons les pratiques -souvent conjointes- de soutien: a) des caisses populaires; b) des syndicats; c) des CLSC; d) des municipalités... Nous ferons de même pour les pratiques de soutien issues des pouvoirs publics a) des CAMO régionaux et des projets d'employabilité qu'ils soutiennent (Montréal, Québec et Hull); b) les SADC de deux régions (Bas-du-Fleuve, Outaouais); c) les conseils régionaux de la SQDM de Montréal, Québec, Rimouski et Gatineau-Hull.

Le matériel documentaire (littérature grise) et le matériel recueilli sous forme de fiches signalétiques, par observation directe et par entrevue seront par la suite **analysés** sur la base des **coordonnées** suivantes:

- a) les conditions ayant favorisé l'émergence de ces initiatives économiques;
- b) la dimension entreprise (l'activité économique comme telle);
- c) la dimension associative (les modes de gestion de l'entreprise);
- d) l'importance économique et sociale de l'entreprise dans l'économie locale;
- e) le rapport de ces initiatives économiques aux pouvoirs publics;
- f) l'état de santé de ces initiatives (viabilité au plan financier, vitalité associative...);
- g) leur inscription dans des réseaux économiques et sociaux locaux et régionaux;
- h) les perspectives d'avenir. *(Voir la grille d'entrevue en annexe)*

⁶ Sur la base des données socio-économiques de Statistiques Canada (1991) par zones de recensement.

En bref, l'ensemble de notre démarche d'enquête s'articule autour des trois blocs suivants:

<p><u>Bloc I</u></p> <p>"Communautés locales</p> <p>(milieu urbain, semi-urbain, rural); (région périphérique, intermédiaire, grand centre urbain)</p>	<p>1) vie associative et économie locale;</p> <p>2) difficultés des communautés et de leur économie locale;</p> <p>3) potentiel de revitalisation économique et sociale</p> <p><u>P.S. entrevues (informateurs-clés)</u></p>
<p><u>Bloc II</u></p> <p>"Entreprises d'économie sociale (étude de cas)</p>	<p>1) Conditions d'émergence de l'entreprise d'économie sociale;</p> <p>2) l'entreprise d'économie sociale comme entreprise;</p> <p>3) l'entreprise d'économie sociale comme association;</p> <p>4) l'entreprise d'économie sociale et son milieu (communauté et région);</p> <p>5) l'entreprise d'économie sociale: pistes d'avenir</p> <p>P.S. fiches signalétiques, observations-participantes et entrevues</p>
<p><u>Bloc III</u></p> <p>Contribution des syndicats et du mouvement coopératif... à leur développement</p> <p>"Politiques publiques de développement local</p>	<p>1) caisses populaires;</p> <p>2) syndicats</p> <p>3) municipalités et CLSC</p> <p>1) CAMO régionaux;</p> <p>2) CADC, CDEC et CDC;</p> <p>3) SQDM et MEIC</p> <p>P.S. étude des programmes + entrevues d'informateurs-clefs</p>

Projet 2: Fonds locaux et régionaux de développement et revitalisation des régions et des communautés locales en difficulté⁷

1. Le projet: sa problématique générale.

Le développement régional comme champ de recherche a opéré dans les dix dernières années un renouveau important en se centrant de plus en plus sur les dynamismes locaux (Bruneau et alii, 1993). De son côté le développement local a lui aussi opéré un renouveau important pendant la même période. Ce dernier s'est orienté de plus en plus vers l'étude des nouvelles pratiques sociales qui débouchent sur ('«économique» ou qui combinent de façon nouvelle l'«économique» et le «social» à partir de financements divers (publics, privés, associatifs). C'est notamment le cas des études urbaines et de la géographie (Vachon, 1993; Gagnon et Klein, 1991), du travail social (Matthieu, Bourque et Vaillancourt, 1988; Favreau, 1989; Doucet et Favreau, 1991), de la sociologie et de l'économie (Lévesque, Joyal et Chouinard, 1989; Joyal, 1987). Ces études s'inscrivent pour nous dans le cadre général du renouvellement des pratiques sociales (Vaillancourt, 1993) et rejoint une tendance internationale des chercheurs de plusieurs disciplines tant en Europe (Laville, 1994 et 1992) qu'aux Etats-Unis/Canada (Perry, 1987) ou en Amérique latine.

Un ré-examen attentif des dynamismes locaux dans les régions s'impose

notamment parce que: 1) ils ont effectué une percée substantielle dans l'ensemble des régions du Québec y compris les grands centres urbains comme Montréal; 2) ils requestionnent le rapport des entreprises à l'exclusion sociale; 3) de même que celui de l'emploi et de la revitalisation des communautés locales; 4) ils suscitent de nouveaux partenariats; 5) la portée et la signification de ces nouvelles pratiques semblent prendre une nouvelle configuration.

⁷ Recherche sous la direction de Louis Favreau (UQAH) et Benoît Lévesque (UQAM) avec la participation de Orner Chouinard (UQAT), Denis Martel et Richard Benoit (UQAC), Carol Saucier (UQAR) et Yves Vaillancourt (UQAM). La recherche est subventionnée par le FODAR (communauté scientifique/Réseau UQ) pour la période 1995-1998. Elle s'inscrit également dans un réseau de recherche plus large étudiant l'ensemble des fonds québécois de développement sous la direction de Benoît Lévesque, Margie Mendell et Solange Van Kamenade et mettant à contribution Joël Lebossé (Argos Consultants), Guy Cameron, conseiller au Mouvement Desjardins, Michel Paquet du Service de recherche de la CSN, Lise Côté du Service de recherche de la FTQ, Vincent Van Schendel des Services à la collectivité de l'UQAM, Jean Desrochers de l'U. de Sherbrooke, Denis Veillette du CEGEP de Trois-Rivières et Yvan Comeau de l'U. Laval

Le contexte actuel donne en outre une nouvelle importance aux PME et TPE, lesquelles deviennent plus attentives à leurs effets sur le développement de leur région. Simultanément des initiatives économiques locales nouvelles émergent de même que des instances et des outils d'accompagnement nouveaux: entreprises d'économie sociale, entreprises d'insertion sociale, organismes communautaires de formation et d'intégration à l'emploi, sociétés d'aide au développement des collectivités locales (SADC), corporations de développement communautaire (CDC), corporations de développement économique communautaire (CDEC), groupes d'entraide socio-économique (de type cercles d'emprunts), forums régionaux pour l'emploi et **finalement des fonds locaux et régionaux de développement.**

Pour ce qui est du Québec, il n'existe aucun profil national de ces fonds basé sur des études régionales comparatives. On relève également peu ou pas d'études de cas contrastés pouvant cerner la dynamique d'ensemble de ces fonds et des initiatives d'économie sociale qu'elles soutiennent.

Ce nouvel horizon de recherche est attribuable en bonne partie à la percée au cours des années 80 **d'initiatives fortes** de développement économique communautaire tant dans les grands centres comme Montréal et Québec (les CDEC) que dans les milieux urbains des régions (les CDC) ou les milieux ruraux (les SADC). En fait l'intérêt renouvelé pour ces nouveaux outils de développement local/régional est principalement attribuable à la mise en oeuvre de nouvelles réponses **à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence** au sein des communautés locales, des régions et à l'intérieur de mouvements sociaux.

2. Le projet: ses hypothèses.

Si on fait globalement l'examen de la question du développement local et régional à partir des principaux acteurs en cause dans cet enjeu, et de façon plus spécifique si on examine les **fonds locaux et régionaux** de développement, on peut faire les hypothèses suivantes:

1) la modernisation des **grandes entreprises** entraîne aujourd'hui une réduction substantielle et durable de l'emploi (cas de l'aluminerie, cas du secteur des pâtes et papiers etc.). L'enjeu majeur de l'emploi devient alors reporté, au moins en partie, sur les PME et sur les TPE (très petites entreprises). Or la recherche de financement par ces PME et TPE est devenue particulièrement difficile, surtout dans les secteurs traditionnels, car les grandes institutions financières, notamment les banques, jugent leur financement trop risqué et insuffisamment rentable (Lévesque, 1995).

2) les **politiques** traditionnelles des pouvoirs publics face aux problèmes de l'emploi et du développement local/régional sont en porte-à-faux dans le contexte actuel de restructuration

mondiale de l'économie et de crise des dépenses publiques. Les pouvoirs publics cherchent alors à intervenir **de façon plus localisée** (quartiers des villes, régions...) par des programmes de soutien au développement des collectivités locales, notamment par **des fonds régionaux** de développement tels les Fonds d'aide aux entreprises (FAE), les Fonds d'adaptation de la main d'oeuvre (FAMO), les Fonds décentralisés de création d'emploi (Plan Paillé) **et même des fonds plus locaux tels** les Fonds d'investissement local (Québec) ou les Fonds liés aux SADC (Ottawa). Le Québec n'est pas un cas unique puisqu'on retrouve de telles initiatives ailleurs dans le monde, en France, en Belgique ou dans Pays-Bas pour ne citer qu'eux (Yerochewski, 1995)

3) les **mouvements sociaux** (syndical, communautaire et coopératif) requestionnent leurs stratégies d'intervention, hier encore quasi-exclusivement revendicatrices, pour s'inscrire dans l'«économique» sur une base propositionnelle de développement (Fournier, 1991; Boucher et Favreau, 1993; Matthieu, 1988) et s'insérer dans des démarches partenariales souvent inédites avec le secteur privé et les pouvoirs publics (Lévesque et Mager, 1991), notamment par la mise sur pied de **fonds de développement** d'envergure nationale comme le Fonds de solidarité de la FTQ mais aussi et surtout des fonds locaux et régionaux comme le Fonds Desjardins d'aide aux jeunes entrepreneurs ou les SOLIDES dans les Municipalités régionales de comté (MRC);

4) les **communautés locales** se sentent menacées dans leur cohésion sociale par l'augmentation de la pauvreté (CAS, 1989). Elles tentent de se recomposer socialement et économiquement en travaillant à la mise sur pied d'entreprises de proximité issues de la concertation entre acteurs locaux, par la mise en oeuvre de programmes de revitalisation économique et sociale (Favreau, 1995). Ce qui a fini par imposer la nécessité de nouveaux outils de soutien que sont les **fonds locaux** (très souvent à partir de l'épargne de proximité) tels le Fonds de développement-emploi (Montréal), le Fonds populaire de Plessville, le fonds du Centre d'initiatives pour l'emploi local (CIEL) sur la rive-sud de Québec dans Lotbinière et à Nicolet.

Bref, le modèle keynésien de développement et son Etat-providence est remis en cause. Le dualisme social et géographique provoque des problèmes tels que la revitalisation économique et sociale de communautés en voie d'appauvrissement est devenue un enjeu majeur de société. La région, le local, la communauté redeviennent des référents incontournables tant pour les tenants du néo-libéralisme que pour les acteurs sociaux (syndicats, coopératives, organisations communautaires). Les fonds de développement s'inscrivent directement dans cette dynamique de restructuration.

Plus spécifiquement, les grandes institutions financières (banques) ne financent que les clients les moins à risque et à rendement maximum. **Il s'est ainsi créé un vide de financement du côté des PME et des TPE** (Lebossé, 1994, Lévesque, 1995) en même temps qu'une poussée des régions et des communautés locales pour se prendre en main.

A l'intérieur de cette perspective générale, notre idée est d'examiner cette nouvelle offre de financement qui s'est constituée en bonne partie en dehors des circuits financiers traditionnels et sous la pression de la demande locale. Cette nouvelle offre cherche à répondre aux besoins de la PME et de la TPE dont un certain nombre sont des entreprises d'économie sociale (associatives et coopératives).

Relativement à l'émergence de ces fonds locaux et régionaux de développement, nous avancerions les propositions suivantes:

1) Ces fonds locaux et régionaux de développement apparaissent des **instruments précieux pour le développement local**, régional et communautaire (Lévesque, 1995: 12). Car à la différence des années 1960 et 1970, on ne s'en remet plus de façon exclusive à la grande entreprise et à l'Etat quand il s'agit de développement économique, de création d'emplois et de revitalisation des communautés locales. Si d'un côté, certains fonds ne s'inscrivent que dans la seule logique de l'économie marchande, d'autres par ailleurs parviennent probablement à combiner rentabilité et utilité sociale. C'est ce qu'il nous faut voir de plus près.

2) Ces fonds locaux et régionaux de développement sont plus souvent qu'autrement des **initiatives partenariales**. Il s'agit souvent de démarches inédites où le secteur associatif (organisations communautaires et coopératives, syndicats locaux...), le secteur privé (entreprises locales et institutions financières coopératives surtout) et le secteur public (municipalités et gouvernements centraux) se concertent et se coordonnent pour créer, animer et gérer ces outils d'accompagnement du développement local et régional. Ce partenariat réussit-il à susciter des participations croisées multiples où chacun y retrouve une partie de ces intérêts? L'examen de cette question s'impose.

3. Le projet: ses objectifs opérationnels et sa méthodologie.

Notre projet de recherche, sur trois ans, poursuit les **trois objectifs** suivants:

1.1. Faire l'inventaire par région des fonds locaux et régionaux de développement et constituer une banque de données descriptives sur ces fonds;

1.2. Faire l'analyse en profondeur de ce type de fonds en relation avec les effets structurants qu'ils ont sur les communautés locales et les régions. Trois types de régions ont été retenues: des régions périphériques (le Bas-du-Fleuve, le Saguenay et l'Abitibi); une région intermédiaire (l'Outaouais); un grand centre urbain (Montréal). Faire l'analyse des partenaires locaux engagés dans ce type de fonds a) les organismes communautaires et syndicaux; b) les institutions financières coopératives (Desjardins); c) les institutions de caractère public telles les municipalités et les CLSC.

1.3. Faire l'examen du soutien étatique à ces fonds et au développement de l'emploi et d'entreprises au plan local et régional: a) certaines politiques industrielles de Québec (plan Paillé), régionales (fonds gérés par les CRD) et sociales (programmes ou projets de soutien à la création d'emplois d'utilité collective); b) certaines politiques fédérales tel le programme de soutien aux développement des collectivités locales.

Le projet de recherche fait appel à **trois stratégies de collecte de données**: 1) une fiche signalétique et un questionnaire; 2) des entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs-clefs. Réparti sur trois années, notre travail consistera, après avoir terminé l'inventaire et la constitution de notre banque de données sur les fonds (environ 200), à étudier une vingtaine (20) de ces fonds dans les cinq régions concernées. Nous y réaliserons une quarantaine (40) entrevues, le tout accompagné d'une vingtaine (20) d'observations directes; 3) des sources documentaires (analyse des protocoles, ententes et programmes publics). Des entrevues d'informateurs-clefs dans les différents ministères concernés par ces fonds seront également réalisées. Globalement la période étudiée couvre les dix dernières années (1985-1995).

Les **axes méthodologiques** de travail seront les suivants:

1) **Etude descriptive des fonds locaux et régionaux** de développement dans cinq régions (Bas-du-Fleuve, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Montréal, Saguenay): la première étape sera de produire un inventaire national et par région des fonds (estimés approximativement à 200) sur la base d'une fiche signalétique conçu à cet effet. *Voir la fiche signalétique en annexe.*

2) Etude de cas de fonds et d'entreprises soutenues par un fonds dans les communautés et les régions du Québec choisies (20 cas). Une fois terminé l'inventaire des fonds, nous sélectionnerons une vingtaine de ceux-ci à partir desquelles nous procéderons à une série d'entrevues et de l'observation directe autour notamment des points suivants:

- a) le fonctionnement des fonds (participation du milieu...);
- b) leur politique d'investissements;
- c) les critères de sélection utilisés pour soutenir ou non des projets et des entreprises;
- d) les modes de récupération des fonds;
- e) les difficultés d'arrimage rencontrées entre les «bons» projets et les fonds de développement;
- f) l'impact des activités des fonds sur le développement local et régional;
- g) l'importance économique et sociale des projets et des entreprises locales soutenues pour les communautés locales et les régions;
- h) l'état de santé des initiatives soutenues (viabilité financière etc.);
- i) l'inscription de ces initiatives dans les réseaux économiques et sociaux locaux;
- j) les perspectives d'avenir des entreprises et projets soutenus par ces fonds.

3) Etude des **rapports fonds-milieu**: partenariats et effets de ces fonds sur le milieu.

Nous étudierons le soutien du milieu et la concertation qu'elle induit: a) caisses populaires, syndicats, CLSC, municipalités etc.; b) les effets structurants des fonds sur le milieu (création d'emplois, d'entreprises...).

4) Examen du **soutien étatique** à ces fonds et aux entreprises de proximité dans le domaine des services collectifs. Nous ferons l'examen de certains programmes fédéraux et provinciaux liés à cette dynamique des fonds et à celle des projets de création d'emplois d'utilité collective.

SIGLES

CADC= Comité d'aide aux collectivités locales.

CAMO= Comité d'adaptation de la main d'oeuvre.

CAE= Comité d'aide aux entreprises.

CADC= Comité d'aide au développement des collectivités locales.

CAS= Conseil des affaires sociales.

CDC= Corporation de développement communautaire.

CDEC= Corporation de développement économique communautaire.

CIRIEC= Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives.

CLSC= Centre local de services communautaires.

CRD= Conseil régional de développement.

CRISES= Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats.

DEC= Développement économique communautaire.

GRIDEQ= Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec

MEIC= Ministère de l'emploi et de l'immigration du Canada devenu Ministère du développement des ressources humaines.

SADG= Société d'aide au développement des collectivités locales (résultat d'une fusion des CAE et des CADC)

SQDM= Société québécoise de développement de la main d'oeuvre.

Bibliographie sur le thème

Développement communautaire, économie sociale, emploi et citoyenneté

- ASSOGBA, Y. (1988), "Stratégie de mise sur pied d'un centre communautaire pour jeunes sans emploi dans POtaouais", *revue canadienne de service social*, vol. 5, Ottawa.
- BELANGER et LEVESQUE (1992), "Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992)", dans Daigle et Rocher, *Le Québec en jeu*, PUM, Montréal, p.713à748.
- BELLEVILLE, Pierre (1987). "Un ensemble coopératif qui a passé le cap de la crise: Mondragon", *revue Economie et humanisme*, #296, juillet-août.
- BOUILLAGUET, P. et C. GUITTON (1990), *Le chômage de longue durée*, Syros/Alternative, Paris.
- BOYTE, H.C. (1989), *CommonWealth: a return to citizen politics*, The Free Press, New York/London.
- BOYTE, H.C. (1992), "Organisation communautaire et démocratie politique aux Etats-Unis: l'enjeu de la citoyenneté", *Nouvelles pratiques sociales*, vol.5, numéro 2, automne 92, p.9 à 18.
- BRODHEAD, D., LAMONTAGNE F. et F. PEIRCE (1990), *L'organisme de développement local, une perspective canadienne*, #20, Conseil économique du Canada, Ottawa.
- BRUYN, S.T. et MEEHAN, J. (1987), *Beyond the Market and the State: News Directions in Community Development*, Temple University Press, Philadelphie.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.
- COMEAU, Y. (1995), «Vie quotidienne et participation aux associations communautaires», *Nouvelles Pratiques sociales*, vol.8, #1 (à paraître).
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. BoucherviHe, Gaétan Morin.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1991). *Agir ensemble, rapport sur le développement*, BoucherviHe, Gaétan Morin.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1992). *Le Québec solidaire. Rapport sur le développement*, BoucherviHe, Gaétan Morin/Publications du Québec.
- DEFOURNY, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation du roi Beaudoin,
- DEFOURNY, J. et José L. MONZON CAMPOS, (1992), *Economie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Coopérative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.
- DOMMERGUES, P. (sous la direction de), (1988), *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France)*, Afnor-Anthropos, Paris.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991), *Théorique et pratiques enorganisation communautaire*, PUQ, Sillery.

DUBET, F. et D. LAPEYRONNIE, (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.

EME, B. (1990), "Développement local et pratiques d'insertion", revue *Economie et Humanisme*, #315, p. 28 à 37.

FAIRBAIRN, B., J. Bold, M. Fulton, L.H. Ketilson, D. Ish, (1991) *Co-operatives and Community Development (Economies in Social Perspective)*, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan, Saskatoon.

FONTAN, J.-M. (1992), "La démocratie économique communautaire", revue *Possibles*, vol. 16, numéro 1, hiver 1992, p.53 à 64.

FONTAN, J.-M., (1990), "Les corporations de développement économique communautaire: une des avenues du mouvement social dans l'économie", revue *Coopératives et Développement*, vol.21, #2, PUQ/HEC, Montréal.

FOURNIER, L.(1991), *Solidarité inc., un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Québec\Amérique, Montréal.

FAVREAU, L. (1995 a), *Relancer l'économie et l'emploi par le développement économique communautaire*, Cahier de CRISES/CRÉEOM (rapport de recherche), 100 pages.

FAVREAU, L. (sous la dir.) (1995 b), *Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain*, numéro thématique *Coopératives et Développement*, vol.26, numéro 2.

FAVREAU, L. et j.-I.KLEIN, (sous la dir.) (1995), *Le travail social à l'épreuve du territoire et du développement local*, numéro thématique de *Nouvelles Pratiques sociales* (Direction du numéro).

FAVREAU L. et NINACS W. (1992), "Le développement économique local communautaire au Québec", revue *Coopératives et développement*, vol. 23 #2,,p.115 à123.

FAVREAU Louis, (1989) *Mouvement populaire et intervention communautaire: continuités et ruptures*, Ed. du Fleuve/CFP, Montréal.

FAVREAU, L. (1994 b), "Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats", *Coopératives et développement*, vol. 25, numéro 2, p.7 à 26.

FAVREAU, L. (1994 a), "L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire" dans Laville, J.-L.(sous la dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris p. 93 à 135.

FAVREAU, L. (1994 c), "L'approche de développement économique communautaire au Québec et aux Etats-Unis", *RECMA*, numéro 253-254 (51-52), Paris, p.166 à 175.

FAVREAU, L. et Y. HURTUBISE, (1993), *CLSC et communautés locales: la contribution à l'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

FAVREAU, L.(1993), "Solidarités et territoires, le développement économique communautaire en Amérique du Nord", revue *Travail*, #29, été/automne 1993, Paris, p.131 à 144.

GAGNON C. et J.-L. KLEIN, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.

- GAGNON, C. et KLEIN, J.-L. (1989), *Le local en mouvements*, GRIR, coll. Développement régional, UQAC, Chicoutimi.
- GAREAU, J.-M. (1990), *La percée du développement économique communautaire dans le Sud-Ouest de Montréal: le programme économique de Pointe Saint-Charles (1983-1989)*, IFDEC, Montréal.
- GUNN, C. et D. GUNN (1991), *Reclaiming Capital, Démocratie Initiatives and Community Development*, Cornell University Press, Ithaca.
- HAMEL, P. (1991), *Action collective et démocratie locale (les mouvements sociaux urbains montréalais)*, PUM, Montréal.
- HAMEL, P. ET KLEIN J.-L. (1991), "Partenariat et territoire: vers une nouvelle géographicité du social? dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.233-236.
- HENDERSON P. et THOMAS, David N. (1992), *Savoir-faire en développement social local* (traduit et adapté par le groupe européen de travail sur le développement social local), Collection Travail social, Bayard Editions.
- ION, J. (1990), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, coll. Pratiques sociales, Ed. Privât, Toulouse.
- JACQUIER, C. (1992), *Les quartiers américains, rêve et cauchemar (le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux Etats-Unis)*, Ed. L'Harmattan, Paris.
- JACQUIER, C. (1991), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, L'Harmattan, Paris.
- KLEIN, J.-L. (1990), "Nouveaux mouvements sociaux et développement local", revue *Coopératives et Développement*, vol.21, #2, PUQ/HEC, Montréal, p.21-28.
- KLEIN, J.-L. et C. Gagnon (1989), *Le social apprivoisé (le mouvement associatif,, l'Etat et le développement local)*, Ed. Asticou, Hull.
- LACHAPELLE, R. (1990), *Le mouvement communautaire à Sorel-Tracy: éléments pour une stratégie de développement*, Ed. Communautés militantes, Sorel.
- LAFERRIERE, S. (1992), "La dynamique communautaire montréalaise", revue *Relations*, octobre 1992, #584, Montréal, p. 239 à 245.
- LAVILLE, J.-L. (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer, Paris. LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Syros\Alternatives, Paris.
- LAVILLE, J.L. (1990), "L'insertion par l'économie, évolution d'une problématique", revue *Economie et Humanisme*, #315, oct.-déc. 1990, p. 18-27.
- LAVILLE, J.L. (1992), "Pour de nouvelles solidarités en Europe: les services de proximité", revue *Esprit*, janvier 1992, p.112-129.
- LEMELIN A. et MORIN R. (1989), *Le développement économique local et communautaire: éléments d'analyse et pistes de réflexion pour une stratégie municipale*, Montréal, INRS et Ville de Montréal.
- LÉVESQUE, B. (1995), *Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité*, Cahier du CRISES, no. 9502, 32 pages.

LEVESQUE B. et L. MAGER (1992), "Vers un nouveau contrat social? Eléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans Gagnon C. et Klein J.-L. (1992), *Les partenaires du développement face au défi du local*, GRIR, UQAC, Chicoutimi.

LEVESQUE, B. (1994), "Québec: des expériences à l'institutionnalisation" dans Eme B. et J.-L. LAVILLE (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, p.229 à 245.

LEVESQUE, B. ET M.-C. MALO (1992), «L'économie sociale au Québec...» dans DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS (1992), *L'économie sociale entre l'économie capitaliste et l'économie publique*, CIRIEC/De Boeck Université.

LIPIETZ, A. (1989), *Choisir l'audace, une alternative pour le 21^e siècle*, Ed. La Découverte, Paris.

MATTHIEU, R., BOURQUE, R., VAILLANCOURT, Y. (1988), *Les entreprises communautaires dans les services sociaux au Québec*, Département de travail social, UQAM, Montréal.

MAYER, N.S. (1984), *Neighbourhood Organizations and Community Development, Making Revitalization Work*, The Urban Institute Press, Washington.

MERCIER, C. (1990), "Coopératives, groupes populaires et pratiques émancipatoires: le cas des clubs coopératives de consommation", revue *Coopératives et développement*, vol.21, #2, PUQ/HEC, Montréal, p.99-122.

NINACS, W. (1989), "Le développement communautaire dans les Bois-Francs: 20 ans d'expérience!", revue *Relations*, mars, Montréal.

OPDQ (1990), *Les zones urbaines défavorisées: problématique, programme d'action, territoires, mécanismes d'intervention dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, Direction des études et politiques régionales, OPDQ, juin 1990, 21 pages.

PECQUEUR, B. (1990), *Le développement local*, Syros/Alternatives, Paris.

PERRET B. et G. ROUSTANG (1993), *L' Economie contre la société (affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Coll. Esprit/Seuil, Paris.

PERRY.Stewart E., (1987), *Communities on thé way (rebuilding local économies in thé United States and Canada*, State University of New York Press.

PIERCE, N.et C. Steinbach (1987), *Corrective Capitalism: thé Rise of America's Community Deveopment Corporation*, Ford Foundation, New York.

RAZETO, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares (1973-1990)*, PET, Santiago.

ROCK C. (1992) "In Search of thé «Social Economy» in thé United States: a proposai" dans DEFOURNY, J. et José L. MONZON CAMPOS, (1992), *Economie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Coopérative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Bruxelles.

RODRIGUEZ, P. (1990), *Insertion sociale et économique des jeunes adultes, les entepries d'insertion, une réponse à la marginalisation*, Boulot Vers, Montréal.

SAUCIER, C. et H. Dionne (1995), «Intervention sociale et développement local, La Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent», *Nouvelles pratiques sociales*, vol.8 #1 (à paraître).

VACHON.B. et F. Coallier (1993), *Le développement local (théorie et pratique)*, Ed. G. Morin, Boucherville.

VAILLANCOURT, Y. (1993), "Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public", revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, #1, printemps 1993, p. 1-14.

VIDAL, A.C. (1992), *Rebuilding Communities; A National Study of Urban Community Development Corporations*, Community Development Research Center, Graduate School of Management and Urban Policy, New School for Social Research, New York.

VIENNEY.C. (1994), *L'économie sociale*, Repères #148, Ed. La Découverte, Paris.

WUHL, S. (1991), *Du chômage à l'exclusion, l'état des politiques et l'apport des expériences*, Syros Alternatives, Paris.

Bibliographie #2: les fonds de développement et la revitalisation économique et sociale.

BOUCHER, J. et L. FAVREAU (1993), "L'évolution du discours de la CSN sur les stratégies syndicales" dans Bélanger, Grant et Lévesque, (1994), *La modernisation sociale des entreprises*, Coll. Politique et Economie, Presses de l'Université de Montréal (PUM).

BRUNEAU, COTÉ, DIONNE et alii (1993), *Développement régional* (problématique de recherche), GRIDEQ, Rimouski.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaétan Morin.

DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Sillery.

FAVREAU, L. (1989), *Mouvement populaire et intervention communautaire*, Ed. du Fleuve, Montréal.

FAVREAU, L.(sous la direction), (1995), *Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain*, numéro thématique de *Coopératives et Développement*, vol.26, numéro 2.

FOURNIER, L.(1991), *Solidarité Inc., un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Québec\Amérique, Montréal.

GAGNON C. et J.-L. KLEIN, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.

LAVILLE, J.-L. (1994), *L'économie solidaire, perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.

LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, SyrosNAlternatives, Paris.

LEBOSSÉ, J. (1994), «L'enjeu de la proximité dans la couverture des zones d'ombre de l'offre de financement». Communication, Entretiens Jacques Cartier, Lyon. Texte ronéo d'Argos Consultants Grenoble/Québec.

LÉVESQUE, B., M. MENDELL(1995), «Les fonds de développement: esquisse d'un portrait», revue *Relations*, janvier 1995, p.12 à 15.

LÉVESQUE, B. et alii, (1994), «Les fonds de développement: un instrument indispensable pour le développement régional, local et communautaire». Communication, congrès de l'Acfas, mai 1994.

LÉVESQUE, B. et L. MAGER, (1992), «Vers un nouveau contrat social? Eléments de problématique pour l'étude du régional et du local», dans Klein et Gagnon, *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, p. 19à 68.

MATTHIEU, R., BOURQUE, R., VAILLANCOURT, Y. (1988), *Les entreprises communautaires dans les services sociaux au Québec*, Département de travail social, UQAM, Montréal.

PERRY, Stewart E., (1987), *Communities on the way (rebuilding local economies in the United States and Canada*, State University of New York Press.

VACHON.B. et F. Coallier (1993), *Le développement local* (théorie et pratique), Ed. G. Morin, Boucherville.

VAILLANCOURT, Y. (1993), "Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public", revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, #1.

VIENNEY.C. (1994), *L'économie sociale*, Repères #148, Ed. La Découverte, Paris.

YEROCHEWSKI, C. (1995), *L'épargne de proximité*, dossier de la revue *Alternatives économiques*, Paris, p.25 à 32.

Annexe I

Fiche signalétique

(trois modèles: du plus simple au plus complexe)

Modèle 1: Defourny (1994)

1. Présentation générale
2. Activités:
 - a) nature des activités;
 - b) volume d'activités;
3. formation et emploi:
 - a) type d'emplois;
 - b) nombre d'emplois;
4. Soutiens financiers:
 - a) autofinancement;
 - b) soutien extérieur.

Modèle 2 : Tremblay et Fontan (1994)

1. Origines;
2. Activités;
3. Financement;
4. Structures organisationnelles;
5. Résultats.

Modèle 3: Favreau et Lévesque (1994)

1. Année de démarrage;
2. Secteur d'activité;
3. Objectifs;
4. Bien ou service produit;
5. Fonctionnement;
6. Clientèle-cible;
7. statut juridique et mode de gestion;
8. Membership;
9. Nombre d'employés;
10. Budget annuel;
11. Sources de revenu (publiques, privées, associatives);
12. liens privilégiés dans le milieu.

Annexe II

Grille de base d'une étude de cas portant des pratiques de développement économique communautaire ou d'économie sociale (Favreau 1995)⁸

1. L'environnement social (milieu, communauté locale, région).

- 1.1. Éléments d'histoire;
- 1.2. Données socio-économiques de base;
- 1.3. Données socio-politiques de base;
- 1.4. Tendances démographiques;
- 1.5. Forces du milieu.

2. La pratique sociale (genèse et organisation).

- 2.1. Son origine;
- 2.2. Ses objectifs et priorités;
- 2.3. Sa mission, ses visées, ses principes ou valeurs de base;
- 2.4. Son membership;
- 2.5. Ses mandats et services;
- 2.6. Ses activités principales et ses activités secondes;
- 2.7. Ses «réalisations» (les activités réussies);
- 2.8. Son financement (provenance, montants etc.);
- 2.9. Son fonctionnement démocratique.

3. La pratique sociale: analyse des acteurs, de leurs projets et de l'efficacité de leur travail (points forts et points faibles).

- 3.1. Sa dynamique interne (cheminement);
- 3.2. Ses conditions d'émergence et ses difficultés;
- 3.3. Ses caractéristiques principales;
- 3.4. Son approche méthodologique;
- 3.5. Son impact dans un milieu donné.

4. La pratique sociale: sa mise en perspective.

- 4.1. Les enjeux dans lesquels elle s'inscrit;
- 4.2. Son potentiel et ses défis;
- 4.3. Son inscription dans une dynamique plus large.

⁸ Pour une étude de cas s'inspirant de cette grille, voir le mémoire de maîtrise de Lucie Chagnon (1995), *La Corporation de développement communautaire Rond Point, le développement local et les CDC au Québec*, Cahiers du CRISES (coll. thèses et mémoires), Dépt. de sociologie, UQAM, Montréal, 120 pages.

Annexe III

1. GRILLE D'ENTREVUE auprès de promoteurs à propos des INITIATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE.

1. Conditions d'émergence et difficultés rencontrées par l'entreprise ou l'organisme.

1.1 Démarrage: cheminement; difficultés ou obstacles internes et externes.

1.2 Objectifs de départ: développement d'un service à la population, création d'emplois, gestion collective, développement de la communauté locale sur un problème précis...; champ de travail particulier: service, commerce, fabrication d'un produit...

1.3 Soutien financier et institutionnel au démarrage et au développement: un groupe populaire ou communautaire, un conseil de développement régional, une caisse populaire, un C.L.S.C., une université, un syndicat, un programme de la SQDM ou du bureau régional du MEIC...

1.4 Etapes d'évolution de l'entreprise: les principaux obstacles rencontrés: à l'externe (sources de financement...; à l'interne (les membres); au niveau de la clientèle visée (mentalité: préjugés, résistances...)

N.B.: retracer les principaux éléments de l'itinéraire du groupe et de son noyau moteur.

2. La dimension entreprise (son activité économique dans la communauté en tant qu'entreprise) de l'initiative d'économie sociale.

2.1 employé-es: composition sociale, âge, sexe, provenance, influence dans le groupe, rémunération.

2.2 Membres: degré d'implication, ...

2.3 Avantages à travailler dans ce type d'entreprise d'économie sociale par rapport à des entreprises du secteur privé ou du secteur public.

2.4 Activités de l'entreprise: produit, service...

2.5 Au plan financier: la façon de procéder (capital dont il a fallu disposer, possibilités d'emprunts...) de l'entreprise.

2.6 Infrastructure: actif (local, meubles et immeubles...), rentabilité économique de l'entreprise, utilisation des trop-perçus (s'il y en a).

2.7 formation professionnelle des salariés de l'entreprise.

3. La dimension association de l'initiative d'économie sociale.

3.1 Fonctionnement interne: a) démocratie de l'entreprise en tant qu'association (formes qu'elle prend) et b) démocratie en tant qu'entreprise (organisation du travail).

3.2 Implication: formes d'engagement social des membres, exigences posées...

N.B.: cerner le visage de la démocratie comme entreprise et comme association, la politique de financement, le niveau d'activité économique...pour aller plus loin que l'information obtenue dans la fiche d'entreprise.

4. Importance de l'entreprise dans la communauté locale et la région.

- 4.1 Population visée et desservie.
- 4.2 Lien avec autres groupes de la communauté locale et de la région (tables de concertation. ..)
- 4.3 Formes d'action collective entreprises avec d'autres dans le milieu.
- 4.4 Eléments de bilan: résultats au plan économique et social/communautaire de l'existence de cette entreprise (si elle n'existait pas que se passerait-il?)

N.B.: obtenir des indices de l'enracinement local et de l'impact dans le milieu.

5. Rapports de l'entreprise ou de l'organisme aux pouvoirs publics et à leurs institutions et aux autres ressources du milieu.

a) avec les institutions du secteur public; CLSC, Commission scolaire, programme de formation professionnelle de la SQDM, CRD...

b) avec les autorités politiques locales: municipalités, instances régionales...

c) avec les partis politiques, les députés, les conseillers municipaux...

d) avec l'entreprise privée: grandes entreprises, commerçants locaux...

e) avec les paroisses: membres du clergé, associations paroissiales, communautés religieuses...

f) avec les autres ressources communautaires et coopératives...

g) avec l'Etat sur la question financière: contraintes, difficultés, possibilités.

N.B cerner la perception/conception de leurs rapports aux pouvoirs publics et aux autres composantes organisées du milieu (dépendance/marge de manoeuvre, cohabitation difficile ou aisée, soutien réel et effectif ou médiocre...).

6. Auto-évaluation de l'entreprise.

En synthèse: diagnostic de santé de l'entreprise ou de l'organisme:

- a) sous l'angle financier (entreprise): survie ou développement? Rentabilité ou précarité?
- b) sous l'angle associatif (démocratie): implication des membres, degré de motivation et de participation...
- c) sous l'angle de la relation à d'autres ressources de la communauté: concurrence, cohabitation, complémentarité et concertation...
- d) sous l'angle des facteurs -cultures et structurels- qui contribuent à la survie ou à la réussite.

7. Pistes d'avenir, perspectives anticipées:

Se perçoivent-ils comme inscrits dans une dynamique de développement ou de survie? Ont-ils les ressorts nécessaires pour assurer leur développement (motivations, ressources, relève...)? Quel avenir entrevoyent-ils pour leur entreprise? Quelles possibilités offriraient éventuellement la mise sur pied d'autres dispositifs de développement d'entreprises d'économie sociale?

Indications pour la réalisation des entretiens

1- Durée idéale de l'entretien: prévoir environ 1 h 30 ou moins; l'entretien est enregistré; 2-Entretien avec des informateurs privilégiés; 3- Epuiser, avant l'entretien, tous les recours pour obtenir des informations pertinentes (lecture de documents sur l'organisme, conversations informelles, mini-entretiens téléphoniques, clipping de presse...) de manière à maximiser l'entretien elle-même; 4- Regrouper en synthèse, par sous-thèmes basés sur la grille, les données recueillies en entretien en étant le plus fidèle possible aux propos des interviewés; 5- Entretien semi-dirigé utilisant la grille comme canevas de discussion; 6- Ne pas utiliser la grille directement lors de l'entretien comme si c'était un questionnaire.